

La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

Sommaire

Activité du Cadeb
Agenda associatif
Page 2

Les quatre chemins de Sartrouville
Une charte pour l'eau
Page 3

Actualité associative
Page 4

Les contrats d'avenir pour les
associations
Pages 5

Randonnée réussie pour plaine
d'avenir 78
Page 6

L'espace Chanorier est inauguré
Le dénicheur en croisière
Page 7

Actualité de l'environnement
Page 8

Actualité des transports
Page 9

Plan local de déplacements:
les suites de l'enquête
Page 10

Comment bien ranger son frigo?
Page 11

Extension du réseau de chaleur à
Houilles
Page 12

Actualité des déchets : attention
aux seringues
Page 13

Collectifs et associations
d'environnement dans la Boucle
Page 14

La Plaine à nouveau menacée ?

En réalité, la menace n'est pas nouvelle mais revient d'actualité à l'occasion de plusieurs enquêtes publiques, auxquels notre Collectif vient de participer. Les motifs d'inquiétude se partagent avec des raisons d'espérer sur ce dossier, préoccupation constante de notre Collectif depuis quinze ans.

Parmi les motifs d'inquiétude, il y a toujours la poursuite du grignotage de la Plaine, avec deux projets. Tout d'abord, celui de la Voie Nouvelle Départementale RD 121 dans la Plaine. Le Cadeb à défaut de pouvoir stopper les travaux demande d'en réduire de manière significative l'impact sur les espaces maraîchers. Autre projet : celui de la Zac de la Borde à Montesson, qui menace les meilleures terres de la Plaine. Dans le cadre de l'enquête publique, le Cadeb a dénoncé ce grignotage inadmissible et demandé une modification du projet sur ce point.

L'inquiétude vient aussi de la pression exercée par l'État pour construire des logements en périphérie de la Plaine, ceci notamment afin de combler le déficit en logements sociaux constaté dans la commune de Montesson. Pour le Cadeb, les espaces agricoles et naturels restants ne sont pas une variable d'ajustement. L'essentiel de la construction de logements, auquel notre territoire doit contribuer, est à faire par densification de l'existant.

Enfin l'absence actuelle de projet de territoire nous inquiète. Le schéma d'urbanisme local (Scot) en cours d'élaboration depuis 2009 n'a pu encore être finalisé. Au delà des difficultés de nos élus à s'entendre sur un projet, il faut admettre que le contexte n'est pas favorable, avec des divergences entre l'État et la Région sur le devenir du territoire.

Pour notre Collectif, cette situation renforce la nécessité et l'urgence d'élaborer un projet de territoire partagé par tous les acteurs. On en prend peut-être le chemin.

Tout d'abord, avec la création récente de l'association Plaine d'avenir 78. Elle réunit au sein de trois collèges tous les acteurs de la Plaine : élus, maraîchers et propriétaires fonciers, associatifs, particuliers et experts. Elle est constituée en vue de « la préservation et de la valorisation des espaces agricoles et naturels et pour un développement durable dans la plaine agricole de Montesson-Carières sur Seine et des territoires alentours. »

Ensuite, une étude menée conjointement par le Conseil général des Yvelines, l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France et la communauté de communes de la Boucle de la Seine vient de débiter. Elle vise à « organiser et maîtriser l'évolution et le devenir du site dans un objectif partagé par tous les acteurs, à court, moyen et long terme. »

Enfin, il y a la prise de conscience de la nécessité de préserver les espaces maraîchers viables de la ceinture verte francilienne, portée par la Région Île-de-France. La future loi sur le logement devrait aussi comporter un volet de préservation des espaces agricoles et naturels.

Tout ceci va dans le bon sens.

Le Bureau du Cadeb

Activité du Cadeb

Agenda associatif

Avril

- Mardi 16 : réunion au Syndicat dicat des transports d'Île-de-France (STIF) avec la délégation aux usagers.
- Mercredi 17 : rencontre avec la avec la SNCF sur les Lignes de Saint-Lazare.
- Mercredi 17 avril 2013 : conseil conseil communautaire de la CCBS à Chatou
- Jeudi 18 à 'Aubergenville : dans le cadre du SPI Vallée de Seine, première réunion de la commission "Ressources, Nature et Paysages" sur le Schéma Régional de Cohérence Écologique et la biodiversité en Vallée de Seine
- Jeudi 25 : réunion d'information sur le devenir de Seine aval, à la maison de l'environnement, à Achères.

Mai

- Mardi 14 : visite du parc des Lilas à Vitry sur Seine avec Plaine d'avenir 78
- Mardi 14: la mise en accessibilité du château de Versailles et des jardins, avec le CAUE 78
- Mercredi 22 : présentation du plan d'actions de la ville du Vésinet en faveur de la biodiversité. Réunion organisée par la ville et le Cadeb.
- Lundi 27: réunion au SMSO sur la création d'une zone humide à Montesson en compensation du prolongement de la digue.
- Lundi 27: Inauguration d'une plaque à la mémoire d'Ambroise Rendu au Centre hospitalier Théophile-Roussel, à Montesson.
- Mardi 28 : séminaire annuel du réseau des territoires agriurbains d'Île-de-France sur le territoire du plateau de Saclay, avec Plaine d'avenir 78 .

- Du 22 mai au 8 juin : La ville de Poissy (Yvelines) accueille l'exposition « ART et LUMIERE » dans sa mairie . Entrée libre.
- Du 27 mai au 6 juin 2013: Festival de Bougival et des Coteaux de Seine avec Les Amis de Georges Bizet et Patrimoine et Urbanisme.
Renseignements : www.lesamisdebizet.com/
- Samedi 1er juin de 7h à 18h: vide grenier de l'Association de Quartier la Vau-doire Debussy. Devant l'Espace Gérard Philippe et rue René Brulay. Entrée libre.
- Samedi 1 juin : assemblée générale d'Yvelines Environnement
- Samedi 1er juin de 13h30 à 17h. Portes ouvertes à la coulée verte de la Lyonnaise à Croissy. Rendez-vous à côté du 87 chemin de Ronde, à Croissy sur Seine.
- Dimanche 2 Juin : 'La Convergence' Promenade cycliste jusqu'au Champ de Mars à Paris, avec Réseau Vélo 78.
Plusieurs points de rassemblement dans la Boucle.
- Dimanche 2 juin : randonnée VTT-VTC sur les bords de Seine avec le syndicat des berges de Seine SMSO. Plusieurs parcours au départ du Pecq. Accessible aux personnes à mobilité réduite au travers d'un parcours solidaire. Renseignements sur le site du SMSO : smso.fr :
- Vendredi 7 juin à partir de 20h, pique-nique SEL aux Caves du Nord à Maisons-Laffitte, organisé par Maisons-Laffitte développement durable .
Renseignements: <http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/>
- Samedi 8 juin : ouverture de l'Espace Chanorier, à Croissy-sur-Seine: nouvel équipement à vocation culturelle.
- Mercredi 12 juin à 16h30 et vendredi 14 juin à 18h : promenade douce à travers les sites réaménagés en fleurissement « doux » à Sartrouville
- Vendredi 14 Juin: Mais quelles sont donc les plantes toxiques de nos jardins? Avec Gilles Charles Canard, amateur de plantes rares, membre fondateur de « Orchidées 78 », dans le cadre des conférences carillonnées.
- Samedi 15 juin à 21 h dans l'église Saint Martin à Sartrouville: concert de jazz organisé par le comité du Vieux-Pays .
- Dimanche 16 juin : fête de la marguerite au Vésinet sur le thème des plantes et de la biodiversité de 13h30-18h. Avec la participation de Plaine d'avenir 78.
- Du 17 au 22 juin: semaine du développement durable au Vésinet.
- Samedi 29 juin: assemblée générale de l'association du quartier La Plaine à Sartrouville. Renseignements: www.quartier-laplain-sartrouville.com/
- Dimanche 30 juin Brocante organisée par l'association le Val et Vous rue Pierre Brossolette (dans le pré) de 9h à 19h. Nombreuses animations stand restauration, le spectacle des élèves de danse moderne. Concert jazz gratuit en plein air de 16h à 17h .
- Dimanche 30 juin, de 10h à 19h, 14e édition de la Fête de la Lavande sur le site de Seine Aval, à Achères. Animations gratuites
- Vendredi 12 juillet : la deuxième édition des " Quatre Chemins au Vert ", à Sartrouville (renseignements en page 3).

Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb:
www.cadeb.org

Adhésions au Cadeb

Associations: L'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil du CADEB.

Individuels: la règle est l'adhésion au travers d'une association membre. A défaut, les adhésions individuelles directes sont acceptées

Bulletin d'adhésion 2013 (individuels)

Je demande à adhérer au CADEB et verse ma cotisation de 10 €.
A retourner à:

CADEB 130 avenue du Général de Gaulle 78500 Sartrouville

Nom Prénom

Adresse

Tél:

Courriel:

Sartrouville: Les Quatre Chemins au Vert

Du 8 au 13 juillet 2013, le quartier des Quatre Chemins s'anime !

Venez nombreux retrouver les différentes activités proposées par Batigère Ile-de-France et l'OMEF.

- Du 8 au 13 juillet à la salle Jacqueline Auriol, vous serez accueilli à l'exposition des "P'tites Oreilles du Monde" où les jeunes enfants et leurs familles pourront découvrir les cultures du monde à travers un parcours sonore et visuel.
- Les 11 et 12 juillet, les habitants du quartier seront invités à s'initier pour la 4^{ème} année consécutive, à la sculpture (modelage, béton cellulaire, pierre, métal) avec les ateliers proposés dans le cadre de Cité Sculpture.
- Le 12 juillet, aura lieu la deuxième édition des "Quatre Chemins au Vert". En partenariat avec les acteurs locaux, une grande manifestation autour des thématiques du développement durable, accueillera divers stands et animations. Après un vif succès, le manège éco-citoyen sera de retour ! Natur'Ville et le Cadeb seront présents à cette manifestation.

Le manège éco-citoyen



crédit photo : © Audrey Bonnet

Conçu par un bricoleur astucieux, à partir d'objets usagés, il fonctionne sans électricité: il faut pédaler pour le faire tourner, grâce à trois vélos installés sur le pourtour.

Une charte pour la Seine centrale urbaine

La charte a pour objectif de sauvegarder les ressources en eau d'un vaste territoire de plus de 4 millions d'habitants : les « plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine. »

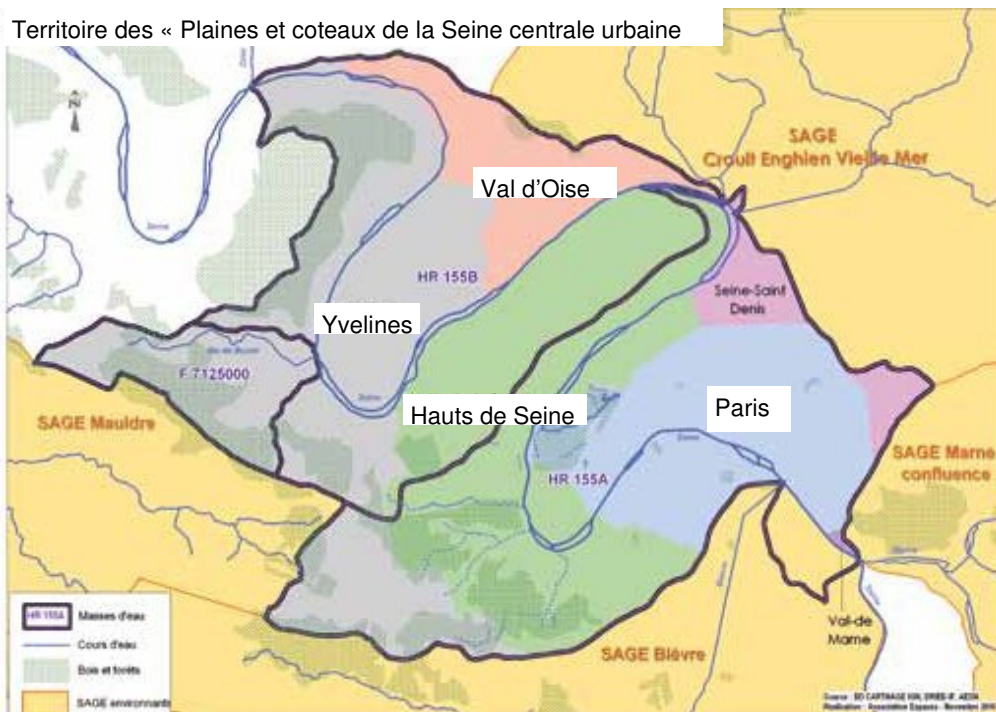
Elle a été signée à Sèvres le 23 mai par de nombreux acteurs: des collectivités, des entreprises et des associations.

Île-de-France Environnement a été l'un des signataires, ainsi que plusieurs associations membre de l'union régionale, dont le Cadeb, représenté par Gérard Moulin.

Parmi les premières collectivités signataires, figurent le département des Yvelines, le Syndicat des berges de Seine SMSO, les villes du Vésinet, de Chatou, du Mesnil-le-Roi.

La charte a pour vocation d'être signée par le plus grand nombre d'acteurs du territoire et d'être annexée aux documents d'urbanisme (plan local d'urbanisme, schéma de cohérence territoriale, etc).

Territoire des « Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine



Cette charte est issue d'un processus de collaboration animé par l'association Espaces, associant tous les acteurs concernés sur un territoire s'étendant de la confluence entre la Seine et la Marne à la confluence entre la Seine et l'Oise.

Elle propose les orientations à suivre, les objectifs à atteindre et les comportements à adopter pour améliorer la qualité de l'eau et atteindre l'objectif de bon état des eaux fixé par la directive-cadre européenne sur l'eau.

Actualité associative

Un nouveau président pour les Richebours

C'est Patrick Breteuil qui remplace Mario Ostorero à la présidence du Comité de quartier des Richebours, à Sartrouville. A 89 ans, Mario a souhaité passer la main après 13 années en tant que président. Patrick, quant à lui, était déjà membre du Bureau depuis 1993.

Le Comité du quartier des Richebours a été fondé en 1936. Actuellement, sa préoccupation principale est le suivi de la réalisation de la voie nouvelle départementale RD 121 qui traverse le quartier en tranchée couverte sur 280 m.

Au devant de la Seine

Le bulletin N° 7 du syndicat des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO) vient de paraître.

Au sommaire, on trouve notamment:

- Une interview de la directrice du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines (CAUE 78), Elisabeth Rojat-Lefevre. Le Cadeb en est membre depuis 2012.
- La création d'un chemin piétons-cycles le long de la Seine en face de l'île Fleurie, à Carrières-sur-Seine
- La renouée du japon, espace invasive.

Le bulletin est téléchargeable sur le site du SMSO: www.smso.fr/ ou sur le site du Cadeb (rubrique documents)

Versailles environnement Initiative(VEI)

Anne Boisroux-Jay, Présidente de Versailles environnement Initiative (VEI), nous a fait parvenir son dernier bulletin d'information.

Au sommaire:

- Un éditorial sur la concertation et l'information;
- Le point sur la ZAC Chantiers
- Le fonctionnement des conseils de quartier versaillais
- La pollution de l'air à Versailles, classé en « zone sensible »
- L'eau potable à Versailles (qui provient de Croissy)
- La sécurité des piétons (avec des marges d'amélioration à Versailles)
- André Le Notre et les jardins.

Le bulletin est téléchargeable sur le site de l'association: versaillesenvironnementinitiative.fr/ ou sur le site du Cadeb (Liens - rubrique associations)

Des projets en faveur de l'agriculture périurbaine francilienne

La Lettre N° 8 du Réseau des territoires agriurbains d'Île-de-France est parue. En voici quelques extraits.

Marne et Gondoire sera protégée par un PPEANP

Depuis 2005, les départements disposent d'un nouvel outil foncier, « le Périmètre de protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains ». Ce dispositif protège les espaces périurbains menacés par la pression foncière et définit un programme d'actions concerté localement à mettre en place pour conserver la fonctionnalité de ces espaces et l'activité agricole.

Après plusieurs années de portage du projet par la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire, accord des communes du territoire et enquête publique, le Conseil Général de Seine-et-Marne, a approuvé officiellement la création du Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP) sur Marne et Gondoire le 21 décembre 2012.

C'est le premier PPEANP en Ile-de-France. Il couvre 3 659 ha sur 17 communes de la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire. Le périmètre défini, il convient maintenant de définir avec l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux les modalités de mise en oeuvre du programme d'action.

Plaine de Versailles: un projet de recherche

Le projet de recherche PROSTOCK est actuellement en cours sur la plaine de Versailles et sur quatre autres territoires périurbains dans le monde. Impliquant le CIRAD, Agroparistech et l'INRA, ce dernier a pour objectif d'évaluer l'intérêt et l'impact de l'apport aux sols agricoles de produits résiduels organiques produits par les villes. Au-delà des essais au champ de longue durée, cette démarche expérimentale intègre une analyse des interactions entre les différents acteurs intervenant dans la production, la transformation et l'utilisation des produits résiduels organiques. Une contribution importante pour la démarche d'écologie territoriale portée par l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (A.P.P.V.P.A.).

La Lettre est téléchargeable sur le site du Réseau: www.reseaurural.fr/ ou sur le site du Cadeb en rubrique documents

Le réseau regroupe douze territoires franciliens engagés dans une démarche de projet agriurbain. Plaine d'avenir 78 en est membre depuis février 2013 au titre de la Plaine de Montesson.



Expérimentation d'éco-pâturage sur la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (en page 3 de la lettre du Réseau)

Des emplois d'avenir pour les associations

Vous êtes une association, une collectivité territoriale, un établissement public, une structure d'insertion par l'activité économique ou encore une entreprise privée exerçant dans un secteur reconnu au niveau régional comme créateur d'emploi, d'utilité sociale ou susceptible d'offrir des perspectives de développement durable.

Vous souhaitez embaucher, l'État vous apporte son aide dans le cadre du dispositif « Emploi d'Avenir »

Les emplois d'avenir



emplois d'avenir

Qu'est ce que c'est ?

- Un CDI ou un CDD (de 3 ans dans le cas général)

Pour qui ?

- Jeunes de 16 à 25 ans (ou jusqu'à 30 ans si ils sont reconnus travailleurs handicapés)
- Sans diplôme ou titulaire d'un CAP/BEP
- En recherche d'emploi

Et à titre exceptionnel jusqu'au niveau BAC+3, les jeunes sans emploi résidant dans une zone urbaine sensible. (ZUS)

Vous recevez une aide de l'État :

- 75% du Smic pour les structures du secteur non-marchand
- 35% du Smic pour les structures du secteur marchand

Pour les entreprises d'insertion (EI) et les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), un taux intermédiaire de 47% d'aide de l'État est appliqué, pour les emplois d'avenir conclus en contrats initiative emploi (CIE).

Si ce dispositif vous intéresse, vous pouvez contacter Marie Laure BROCAULT et Julien CHAUVIN à la Mission Locale Intercommunale de Sartrouville, au 01.39.57.46.31

ou par mail:

brocault.ml@gmail.com

j.chauvin@mlsartrouville.reseau-idf.org

Mission Locale Intercommunale de Sartrouville

27, rue Lamartine, 78500 Sartrouville

(centre ville, à côté de la gare)

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermés le jeudi après midi)

1^{ère} inscription sans rendez-vous tous les matins

Tél : 01.39.57.46.31. Fax : 01.39.13.27.00.

A SAVOIR

La Mission Locale tient une permanence pour les jeunes de Maisons-Laffitte et du Mesnil-le-Roi à l'Espace Jeunesse, 6, rue du Fossé, le vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous au **01.39.57.46.31**.

Ainsi qu'une antenne sur Houilles pour les jeunes de Houilles et de Carrières sur Seine, celle-ci se trouve au

11, Boulevard Jean Jaurès, à Houilles,

1^{er} inscription sans rendez-vous tous les lundis et jeudis matin de 9h à 12h

La Mission Locale Intercommunale de Sartrouville

La Mission Locale assure un rôle d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Des conseillers en insertion socioprofessionnelles les accueillent en entretien individuel. Ils sont à leur écoute et les accompagnent au travers d'un suivi personnalisé et individualisé tout au long de leurs démarches concernant :

- **L'orientation** : élaboration du projet professionnel, bilan, stages en entreprise, documentation sur les métiers.

- **L'emploi** : accompagnement à la recherche d'emploi, rédaction du CV, de la lettre de motivation, participation à des ateliers, simulation d'entretien, parrainage vers l'emploi ; mise en relation sur des offres d'emploi.

- **La formation** : accès à la qualification, formation en alternance, rescolarisation.

- **La santé** : accès aux soins, connaissance de ses droits, visite médicale. Tous les vendredis, une psychologue reçoit les jeunes dans le cadre du lieu d'écoute de façon anonyme et gratuite.

- **Le logement** : information sur l'accès et les aides au logement, hébergement d'urgence.

- **La mobilité internationale** : volontariat, stage, formation, emploi.

- **Les droits** : droit du travail, droit des étrangers, suivi de justice.

La Mission locale travaille en étroite partenariat avec les services sociaux et le Pôle Emploi ainsi qu'avec le Centre d'Information et d'Orientation et les mairies

Plus d'infos sur www.ml-sartrouville.com

Plaine d'avenir réussit sa sortie nature

C'est l'une des 174 « animations nature » ainsi labellisées en 2013 à l'échelon régional par l'AEV

Près de deux cents personnes ont participé à la randonnée organisée le 20 avril par l'association "Plaine d'avenir 78" et qui s'est terminée par la dégustation des premières salades de la saison. Ce succès est une marque d'intérêt des habitants et sympathisants pour la plaine de Montesson.

La « sortie nature » était organisée conjointement par l'Agence des Espaces Verts (AEV), l'association Plaine d'avenir 78, les communes de Montesson, Carrières-sur-Seine et Sartrouville, ainsi que le Cadeb.

Pour la toute nouvelle association Plaine d'avenir 78, cette randonnée était la première manifestation d'envie depuis sa création en décembre 2012. Comme l'a rappelé sa présidente, Nicole Bristol, l'association est composée de trois collèges: des élus, les maraîchers et propriétaires, les associations et particuliers. Autant dire tous les acteurs de la Plaine qu'elle entend préserver et valoriser.

Convergences et divergences

Les élus présents ont été parmi les premiers à intervenir, avec des points de convergence – la nécessité de préserver et valoriser la Plaine, mais aussi quelques divergences. Jean-François Bel, maire de Montesson, conseiller général, a rappelé que la Plaine est toujours sous la pression de projets de construction. Le futur Schéma Directeur de la Région Île-de-France prévoit une zone de construction (pastille) contiguë à une zone déjà urbanisée au sud de l'A14. J-F Bel est opposé à ce projet d'urbanisation. Pour Michèle Vitrac-Pouzoulet, conseillère régionale, vice-présidente de l'AEV, la demande de logements est très forte dans le secteur et la zone d'urbanisation prévue est celle qui gêne le moins l'exploitation agricole. Mme Pouzoulet s'élève contre le projet de Voie Nouvelle Départementale RD 121 qui, avec l'A14, conduit au découpage de la plaine en morceaux. Elle pointe aussi le projet de la ZAC Laborde, près de Carrefour, où il est prévu d'urbaniser sur de bonnes terres cultivées.

Pour la présidente de Plaine d'avenir 78, Nicole Bristol, les habitants de la Boucle sont très attachés à la plaine qui est un espace structurant pour tous et qu'il faut préserver. Elle donne le signal du départ de la visite.



Le parcours prévu par René Braun au nom de Plaine d'avenir 78 nous conduit devant une nouvelle serre juste terminée. Robert Français, président du syndicat des maraîchers et vice président de Plaine d'avenir 78 explique qu'il s'agit là d'un gros investissement pour cultiver des fraises destinées à une consommation régionale. Des arbres fruitiers ont également été plantés ce qui contribue à diversifier la production. Il rappelle que les salades de Montesson représentent 5% de la production nationale et qu'elles sont consommées essentiellement dans la région. Les participants se déclarent très favorables aux circuits courts. Mais pour le président des maraîchers, les consommateurs se laissent aussi tenter par des prix bradés chez certains distributeurs pour des produits qui viennent forcément d'ailleurs.

Dégustation sur le Mont Royal

Les randonneurs arrivent bientôt au point culminant de la Plaine (lieu dit le Mont Royal).

Jean-Pierre Pioger, représentant l'Agence des Espaces Verts (AEV) de la Région Île-de-France, situe la plaine dans son environnement géologique et historique. Il explique le rôle de l'AEV qui acquiert des terrains (une cinquantaine d'hectares dans la Plaine) pour les louer à long terme aux maraîchers, ce qui est un moyen de préserver l'activité agricole.

Le président des maraîchers précise ensuite que les exploitations de la Plaine ne sont pas bio mais les pro-

duits qu'elles utilisent sont sélectionnés avec soin. C'est l'agriculture raisonnée et raisonnable.

Jean-Claude Guéhennec, maraîcher au Mesnil le Roi (de l'autre côté de la Seine) et membre de Plaine d'avenir 78, intervient au titre du syndicat agricole : pour lui, la plaine ne peut être préservée que si les agriculteurs peuvent gagner correctement leur vie. L'exploitation est assurée dans l'imédiat mais il n'est sûr que ses terres du Mesnil soient intéressantes pour un jeune qui débute.

La discussion se poursuit tout en dégustant les premières salades et radis de la saison, offerts par les maraîchers, et préparés par les membres de l'association.

Sur le trajet du retour, les randonneurs longent les vignes de Montesson, implantées sur un terrain municipal et gérées par une association membre de plaine d'avenir 78.

A la fin de la visite, devant les jardins familiaux de Montesson, la présidente de "Plaine d'avenir 78" invite les participants à adhérer à l'association, pour défendre ensemble la plaine et l'activité maraîchère.

*Jean-Claude Parisot
Vice président de Plaine d'avenir 78
au titre du Cadeb
A partir des notes de René Ranini,
militant associatif au Mesnil*

Les statuts, le bulletin d'adhésion et la plaquette de présentation de Plaine d'avenir 78 sont disponibles sur le site Internet du Cadeb en rubrique « documents »

Inauguration de l'espace Chanorier

Nombreuses festivités le samedi 8 Juin, de 11h00 à 23h00, à l'occasion de l'Inauguration de l'espace Chanorier à Croissy sur Seine



Les festivités commenceront dès 11h. Les visiteurs seront accueillis sur les différents sites par les associations et les services de la ville avec des animations prévues à différents moments de la journée : musique, heure de conte, ateliers ...

Un manège ancien, des voitures à pédales et des vélos fous seront installés pour l'occasion à l'extérieur pour le bonheur des plus petits.

Pour les jeunes, concert et scène ouverte auront lieu en soirée dans la nouvelle salle polyvalente.

L'inauguration officielle a lieu à 18h en présence de Monsieur le sous-préfet Philippe Court, Michèle Vitrac-Pouzoulet, Conseillère régionale d'Île-de-France, Alain Schmitz, Président du Conseil général des Yvelines, Christian Murez, Président de la CCBS et Jean-Roger Davin, maire de Croissy-sur-Seine.

Lancement

Cette journée marque le lancement de l'Espace Chanorier : « cœur de vie » dans la ville, lieu intergénérationnel où chacun trouvera une activité, une halte conviviale, un lieu de vie avec La Verrière.

L'Espace Chanorier, ce sont neuf sites situés au cœur du vieux Croissy ; autour du château et de son parc, les communs, le nouveau bâtiment, la chapelle, les ateliers d'Aligre, l'Orangerie, l'escalte fluviale, la maison Joséphine et le parc du Prieuré.

Le réaménagement de cet espace communautaire a bénéficié de subventions de la Région, du Département et de l'État.

*Espace Chanorier
12 grande rue
Croissy-sur-Seine
www.espacechanorier.fr/*

1000 ans de vie de Château

La concertation sur le devenir du château a débuté en 2006 et l'ouverture a lieu en juin 2013. Conçu comme un nouveau « cœur de ville », l'Espace Chanorier a été repensé en concertation avec les habitants et les acteurs associatifs locaux, pour être un lieu de vie et de lien social avant tout.

Une exposition conçue par les archives de la ville et située en extérieur, dans l'Espace Chanorier présente l'histoire du site.

Grâce à cette exposition « trait d'union » entre passé, présent et futur, on découvre que le château et ses dépendances ont toujours occupé un rôle central à Croissy. On mesure aussi le chemin parcouru depuis le domaine agricole de l'An Mil.

Tour à tour manoir féodal, résidence de villégiature pour la grande bourgeoisie parisienne, école primaire, stade municipal, salle de spectacle, local associatif, maison des jeunes, caserne de pompiers, bibliothèque municipale..., le château a connu mille vies que cette exposition se propose de retracer en images.

L'occasion inédite de découvrir ou redécouvrir les temps forts et les riches heures du lieu.

Nul doute que Jean Chanorier, dernier seigneur et premier maire de Croissy, serait fier de voir son ancien domaine reprendre vie et s'inscrire ainsi dans une continuité commencée il y a près de mille ans...

Partez en croisière avec le " Dénicheur "

Le " Dénicheur " est un bateau à motorisation électrique inspiré des anciens tireurs de sable. Il vient de reprendre son cycle de promenades. L'embarcation, propriété du Sivom des Coteaux de Seine, qui en est l'armateur, peut accueillir jusqu'à 18 passagers. Le " Dénicheur " suit un parcours menant de la maison Fournaise, à Chatou, aux écluses de Bougival en passant par la Grenouillère pour des balades découvertes, commentées par un matelot guide. Elle dure environ une heure.



Départs les samedis, dimanches et jours fériés à 14h30, 15h30, 16h30 et 17h30. Réservations au 06.99.24.35.06.

Pour en savoir plus:

Association Sequana:
www.sequana.org/

Environnement en bref

Un nouveau préfet pour les Yvelines

Le nouveau préfet des Yvelines, Erard Corbin de Mangoux, a pris ses fonctions fin avril. Âgé de 60 ans, le représentant de l'État dans le département était précédemment patron de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Il a indiqué que sa première priorité sera la lutte contre le chômage.

Chatou : le complexe culturel s'appellera Hal Singer



Ce sont les catoviens qui ont tranché en choisissant parmi une liste de six noms celui de Hal Singer. Ce saxophoniste et compositeur américain de 93 ans vit à Chatou depuis une douzaine d'années. Au cours d'une carrière longue de plus de soixante-dix ans, il a joué avec les plus grands noms du jazz, de Duke Ellington à Ray Charles en passant par Billie Holiday ou Red Allen.

L'espace Hal Singer en cours de finition regroupera bientôt la médiathèque, le conservatoire, un pôle jeunesse 16-25 ans et un espace associatif

Houilles célèbre l'abolition de l'esclavage

La commune de Houilles a acquis il y a deux ans la propriété où a vécu Victor Schœlcher pendant près de deux décennies, de 1876 jusqu'à sa mort, intervenue en 1893. En transformant la demeure ovoiloise en musée, la ville entend rendre hommage à l'artisan du décret de l'abolition définitive de l'esclavage en France, signé le 27 avril 1848. Le nouveau préfet des Yvelines, Erard Corbin de Mangoux, a tenu à présider le 10 mai dernier la cérémonie organisée par la ville à l'occasion de la journée nationale de commémoration de l'abolition de l'esclavage.

L'hôpital de Poissy-Saint-Germain sera modernisé

Le projet médical du centre hospitalier intercommunal de Poissy-Saint-Germain-en-Laye (Chips) vient d'être

adopté. Le document définit les grandes lignes de l'organisation des services et du fonctionnement pour les années 2013 à 2017 de cet établissement de 1200 lits. Les deux sites seront modernisés, à hauteur de 110 M€, avec le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS). A Poissy, un nouveau service des urgences sera construit: le bloc opératoire et la réanimation seront renforcés.

Après le choc provoqué par l'abandon en 2011 du projet de nouvel hôpital à Chambourcy, c'est une bonne nouvelle pour les 600.000 habitants du bassin de santé de l'hôpital intercommunal, soit plus de 40% de la population du département des Yvelines.

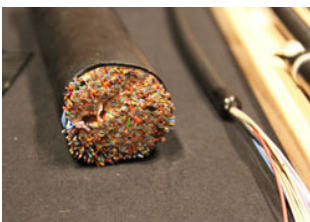
Le Vésinet : l'enquête sur le PLU est suspendue

Lancée le 13 mai, l'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été suspendue à compter du 17 mai. Le Maire récemment élu, Didier Jonemann, justifie sa décision par la « vive opposition de la part de la population du Vésinet et de l'ensemble des associations de défense ou de protection du site du Vésinet » au projet de PLU dans sa forme actuelle. Dans un communiqué, il précise que la suspension de l'enquête permettra de « prendre en compte les modifications souhaitées par la population, par les associations et par l'État » et « d'aboutir rapidement à un texte protecteur et ouvert sur l'avenir ». L'enquête reprendra dans un délai maximal de six mois.

Le dossier du plan local d'urbanisme (PLU) avait été le point central de la récente campagne pour les élections municipales, qui avait vu Didier Jonemann devancer le maire sortant, Philippe Bastard de Crisnay.

Carrières-sur-Seine: la moitié de la ville câblée au très haut débit fin 2013

L'Internet ultra-rapide est en train de devenir une réalité pour les habitants des sept villes de la Communauté de communes de la Boucle de la Seine (CCBS), les premières en France, situées en



z o n e moyennement dense, à bénéficier de la fibre

optique.

A Carrières-sur-Seine, 2 712 logements sont déjà raccordables au réseau. Les travaux de déploiement de la fibre optique chez les particuliers qui se poursuivront en 2013, vont permettre de passer la barre des 50 % de logements avec l'objectif d'une couverture totale en 2015.

Croissy-sur-Seine : le PLU en enquête publique

L'enquête sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune se déroule jusqu'au 13 juin. Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie pendant les jours et heures d'ouverture habituels. Le commissaire enquêteur tiendra également 5 permanences.

Renseignements sur le site Internet de la ville : www.croissy.com/

Montesson: la concertation autour de l'Agenda 21 bat son plein



Après, une semaine de sensibilisation en février, la deuxième étape de la concertation autour de l'élaboration par la ville de

son Agenda 21 s'est traduite par la tenue de quatre ateliers en avril. Par cette démarche, la ville entend mettre en oeuvre une politique volontariste en matière de développement durable. L'objectif est la production d'un outil stratégique: il sera le fil conducteur qui orientera la politique d'action de la commune dans le sens du développement durable.

Sartrouville: trois ruches près de la Seine

Les trois ruches sont été mises en place le long du quai Pierre-Brunel sur les bords de Seine, à proximité des jardins associatifs. Ce sont les enfants des centres de loisirs qui seront chargés de la récolte du miel, après l'été, que l'on espère de bonne qualité. En effet, il est désormais admis que les ruches installées en milieu urbain produisent aujourd'hui plus et mieux que dans certaines zones de campagne.

Actualité des transports



Travaux en gare de Sartrouville

Les travaux de rénovation de la gare de Sartrouville sont prévus de débuter en juillet.

L'escalier mécanique va être changé, le quai C sera couvert et des assises rajoutées. Il est prévu également d'augmenter le nombre de contrôles automatiques en sortie, côté "gare routière", pour limiter le goulot d'étranglement du soir.

Ces travaux devraient se terminer en mai 2014.

Dans un second temps, les souterrains seront rénovés ainsi que l'éclairage de la gare.

La date de ces dernières réalisations n'est pas encore arrêtée.

Pas d'indemnisation pour les usagers du RER A suite aux incidents de l'été 2012

Par courrier en date du 30 avril, la directrice de la SNCF Transilien a confirmé son refus d'indemniser les usagers du RER A et transilien SNCF vers Cergy, victimes de réduction de service et de dysfonctionnements liés aux travaux réalisés sur la ligne pendant l'été 2012.

Lancée par Thierry Robin, un habitant d'Achères usager de la ligne, une pétition avait pourtant réuni 1044 signatures collectées entre le 10 août et le 1 septembre 2012 en gare d'Achères ville.

« A l'origine du mouvement: les soucis de voie à Neuville. Il y avait eu des travaux(prévus), mais la chaleur(fin juillet il a fait chaud) faisait qu'une seule voie était praticable.

Le service fut donc réduit (c' est déjà prévu avec le service été) mais encore plus que d'habitude en journée

Des informations erronées étaient données en zone RATP : ainsi les voyageurs à destination de Poissy étaient invités à se rendre gare du Nord !!!!

Et il y a eu un déraillement le 13 Août à Neuville et donc service interrompu le 13 au matin, indique Thierry Robin.

Dans sa réponse courtoise et argumentée, la directrice de la SNCF brosse un tableau complet de la situation du RER A, « épine dorsale du réseau de transport francilien, ligne la plus fréquentée d'Europe ». Elle confirme les actions menées dès à présent par la SNCF et la RATP qui « doivent permettre d'apporter un « peu d'oxygène » au système ferroviaire saturé de la ligne A et d'améliorer le service que nous devons à nos clients. » Elle poursuit: « Toutefois, les maux dont souffre la ligne A sont structurels et profonds. Seuls les investissements programmés d'ici 2020 dans le cadre du schéma directeur et le projet de prolongement de la ligne E du RER à l'ouest nous permettront de redresser durablement la situation de cette ligne. »

Elle conclut par l'impossibilité d'un geste commercial ou d'une quelconque indemnisation.

Ligne Nouvelle Paris Normandie

Voici la position de la fédération nationale des usagers des transports (FNAUT).

Une ligne nouvelle Paris-Normandie est souhaitable. Le projet initial de LGV Paris-Le Havre/Caen était inadapté : une vitesse de 200-250 km/h est suffisante pour concurrencer l'autoroute (il n'y a pas de concurrence aérienne). Il faut traiter en priorité les zones saturées en commençant par une ligne nouvelle Paris-Mantes permettant de séparer les trafics franciliens et normands, et une gare nouvelle au sud de Rouen.

Source : numéro 214 (mai 2013) du bulletin de la FNAUT, dont le Cadeb est adhérent de la délégation régionale (AUT).

Cette position rejoint celle de la Fédération

France Nature Environnement qui indique:

« Le tronçon Paris Mantes est nécessaire. Le tronçon suivant n'est pas nécessaire et l'amélioration de la ligne existante est suffisante. »

Nouveaux horaires pour la ligne 23 à Sartrouville

Les nouveaux horaires de la ligne 23 ont été réajustés à partir du lundi 13 mai, pour mieux répondre aux attentes des usagers.

Suite aux modifications de desserte mises en place depuis le mois d'avril pour renforcer l'accès au Centre aquatique de la Plaine (CAP) aux heures creuses et le week-end, les horaires de bus de la ligne 23 avaient été décalés aux heures de pointe. Plusieurs usagers ayant manifesté leur mécontentement, la Communauté de communes de la Boucle de Seine (CCBS) et le transporteur TVO, ont réajusté les horaires, pour mieux répondre à leurs attentes.

Concrètement, on est revenu aux horaires antérieurs aux heures de pointe mais désormais le service de bus se poursuit le matin et l'après-midi pour desservir la piscine toute la journée. Auparavant le dernier bus du matin était à 9h à l'arrêt de la rue Claude Bernard.

Réunion sur les transports à Maisons-Laffitte

A l'initiative du député-maire de Maisons-Laffitte, Jacques Myard, les principaux responsables de la RATP et de la SNCF sont venus dialoguer le 25 avril avec des usagers venus en nombre.

Plusieurs membres du Cadeb étaient présents.

Voici les principaux sujets abordés:

- L'attente à l'interconnexion de Nanterre Préfecture.
 - Les incidences de l'arrivée d'Eole (RER E) : cela ne supprimera pas les RER A vers Poissy; il y aura bien des arrêts dans la Boucle de Montesson, sans que l'on sache si c'est un ou deux arrêts, à Sartrouville ou Houilles.
 - La suppression de la liaison avec Paris Saint-Lazare en heures creuses: pour la SNCF, il n'y a pas de solution technique, car pas assez de voies.
- Un compte-rendu plus détaillé est disponible sur demande.



Déplacements : les conclusions de l'enquête

Suite à l'enquête publique intervenue du 14 janvier au 16 février sur le plan local de déplacements de la Boucle de la Seine, les commissaires enquêteurs ont rendu leur rapport. Il comporte beaucoup d'éléments intéressants. En voici quelques uns.

Compte-tenu de l'importance du dossier, la commission d'enquête était composée d'un président, de deux commissaires titulaires et deux suppléants. Ils ont assuré des permanences dans les sept communes de la Boucle.

Voici quelques extraits du rapport de 67 pages que la commission a rédigé après l'enquête.

La commission a apprécié les aspects positifs du dossier et notamment « l'intérêt collectif d'un plan local de déplacements » pour le territoire. Elle donne un avis favorable au projet « compte-tenu de l'intérêt pour ses habitants de voir s'améliorer dans un délai acceptable les conditions de déplacements dans la boucle de la Seine. »

Cet avis favorable est assorti de quatre réserves et de trois recommandations.

Quatre réserves

Les réserves 1 à 3 répondent à une forte demande associative.

Réserve n° 1 : « sous le contrôle du STIF, et en concertation avec la ville du Vésinet et les associations concernées, procéder sans délai à un examen approfondi des conditions d'exploitation de la ligne de bus n° 19 (...) »

Réserve n° 2 : « faire un état (description et plans) des pistes cyclables intercommunales nécessaires pour compléter le réseau existant afin d'assurer la continuité des trajets, y compris dans les carrefours ou ronds-points, et ceci quel que soit le gestionnaire de la voirie. »

Réserve n° 3 : « préalablement à sa présentation au conseil communautaire pour approbation, intégrer au dossier de PLD les incidences dans la boucle de l'arrivée du T2 à Bezons, et de la mise en place prochaine de la tangentielle nord et du RER E. »

La réserve n° 4 concerne les demandes émanant du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) et du Conseil général des Yvelines, qu'il convient d'intégrer.

Trois recommandations

Recommandation 1: elle concerne les dispositions relatives à la desserte des lycées et collèges de la Boucle, La commission recommande de les examiner avec les villes et les associa-



tions de parents d'élèves.

Recommandation n° 2 : « le PLD devrait tenir compte de la présence de l'autoroute A 14 sur le territoire de la boucle ; à défaut d'une prise de position sur leur opportunité, qui nécessitera des études spécifiques, il devrait expliciter les différentes options qui se présentent pour tirer ou non parti de cette présence et prévoir les études adéquates. »

Autant dire que le Cadeb suivra attentivement la suite qui sera donnée à cette recommandation.

Recommandation n° 3 :

Elle concerne directement notre Collectif et les associations partenaires. « pour la révision du document la CCBS devrait prendre en considération les observations formulées par le CADEB, le réseau Vélo 78 et IDSR78 dans leur contribution du 16 février 2013 (avis déjà formulé lors de l'élaboration du projet complété par une annexe). »

Des contacts sont d'ores et déjà pris avec les services de la communauté de communes pour la mise en application de cette recommandation.

Jean-Claude Parisot
Gérard Moulin, chargé de mission
déplacements au Cadeb

Le rapport de la commission d'enquête est disponible sur le site Internet du Cadeb : www.cadeb.org ou celui de la CCBS: www.cc-boucledelaseine.fr

L'avis conjoint des associations

Le Cadeb, Réseau vélo 78 et Pierre Solviche (IDSR78) se sont groupés pour rédiger des observations sur le PLD.

L'avis est « globalement favorable » avec des éléments positifs « que nous soutenons fortement ». Toutefois, l'avis est émis avec des réserves, et des demandes d'amélioration, reprises dans le rapport de la commission d'enquête :

- Le contenu du PLD: de très bonnes Intentions; les actions proposées semblent en décalage avec ces intentions.
- La nécessaire restructuration du réseau de bus.
- La pratique du vélo qui doit être réellement encouragée par des aménagements adaptés
- L'accidentologie dans la Boucle, encore trop importante
- Le cheminement et la protection des piétons, avec priorité aux zones à risque
- La gestion du stationnement des automobiles et des deux roues motorisés, pour ne pas encombrer les voiries
- L'aménagement des gares et pôles multimodaux « de qualité »
- Le franchissement de la Seine par les modes doux (vélos, piétons), en aménageant les ponts existants par des encorbellements.

Gaspillage alimentaire : bien ranger son frigo

Faire ses courses et préparer les repas sont des actions bien banales. Tout comme ranger les aliments dans le réfrigérateur ... Pourtant sommes nous si sûrs de les conserver au mieux ? Souvent nous les posons où nous trouvons une place, un peu au petit bonheur la chance. Erreur ! Les aliments placés dans des compartiments inappropriés se conservent moins bien, et finissent à la poubelle.

Connaître son frigo

La première étape pour bien le ranger : le connaître mieux car plusieurs types de frigo existent :

- **A froid ventilé** : le froid est propulsé uniformément dans les compartiments, la température est la même partout, le givre ne se forme pas ;
- **A froid brassé** : un ventilateur dans le fond de l'enceinte brasse l'air, la température est relativement homogène (+ ou - 1°C), la zone la plus froide doit être identifiée ;
- **A froid statique** : produit par un évaporateur l'air se diffuse par rayonnement dans l'enceinte et par convection à travers les aliments. Ce double système crée des zones de température et d'humidité différentes (de 4 à 8 °C) qui doivent être identifiées pour le placement des aliments.

Astuce

Pour connaître les températures des compartiments : mettre un thermomètre dans un verre d'eau, placez le dans les différents compartiments pour repérer les températures (les plus froides et les plus chaudes) et régler le thermostat.

Dossier réalisé par Delphine Delalande Animatrice du groupe déchets au Cadeb

CHAQUE ALIMENT A SA PLACE			
Zone froide < 4°C	Zone fraîche 4 °C à 6°C	Zone tempérée 6 °C à 8°C	Porte 6 °C à 8°C
<ul style="list-style-type: none"> - viandes et poissons crus, crustacés - charcuterie - plats préparés - fromages (lait cru) - produits frais entamés - produits en décongélation 	<ul style="list-style-type: none"> - produits laitiers - desserts lactés - fromages frais - fruits et légumes cuits - viandes et poissons cuits 	<ul style="list-style-type: none"> - fromages à pâte cuite - fruits et légumes frais (dans le bac prévu à cet effet, 6°C) - fromages en cours d'affinage 	<ul style="list-style-type: none"> - boissons - œufs - beurre - confiture entamée - condiments en tubes et en bocaux



L'art et la manière de bien s'occuper de son frigo

- Les aliments crus et cuits sont emballés séparément ;
- Les produits réfrigérés restent juste le temps nécessaire hors du réfrigérateur ;
- Tous les suremballages carton ou plastique sont à retirer car peuvent favoriser le développement bactérien ;
- Bien lire les emballages des produits, ils donnent souvent des informations sur la conservation ;
- Les produits dont les dates limites de consommation (DLC) sont proches sont mis devant ;
- La rupture de la chaîne du froid

favorise la croissance microbienne : utiliser des sacs isothermes lors des courses permet de mieux conserver les aliments. Les ranger au frigo dès le retour à la maison ;

- Un plat chaud sera placé au réfrigérateur 2 heures après refroidissement ;
- Vous pouvez pré-ranger sur le plan de travail vos courses par catégorie de froid, vous n'ouvrirez ainsi qu'une fois la porte du frigo - à ouvrir le moins souvent et moins longtemps possible ;
- Le trop plein de provisions nuit à la conservation des aliments, le froid

étant moins efficace et la contamination bactérienne facilitée ;

- Les fruits, légumes et herbes fraîches seront lavés avant la mise au froid ;
- Pour éviter le développement bactérien le réfrigérateur est lavé 1 à 2 fois par mois, avec rinçage à l'eau javellisée ;
- Si nécessaire dégivrez votre réfrigérateur et congélateur tous les 3 mois pour une meilleure hygiène, éviter une surconsommation d'électricité et faciliter le passage du froid.

Nos déchets chaufferont la piscine de Houilles

Un accord vient d'être conclu permettant l'extension du réseau de chaleur alimenté par l'incinérateur de Carrières-sur-Seine. Une délégation du Cadeb a rencontré le Directeur du SITRU pour faire le point sur ce dossier.

Il aura fallu de longues négociations entre le syndicat intercommunal de traitement des résidus urbains (SITRU) et le délégataire du réseau de chaleur, Ouest OM Energie, pour arriver à ce résultat. Dès 2013, le réseau sera étendu vers Houilles pour chauffer plusieurs équipements publics, dont la nouvelle piscine d'intérêt communautaire. Cette extension du réseau permettra d'accroître l'efficacité énergétique de l'incinérateur de Carrières-sur-Seine, l'une des priorités du SITRU.

C'est le délégataire, la société Ouest OM Energie, filiale de GDF Suez, qui prendra à sa charge les travaux pour étendre le réseau, évalués à 1,3 millions d'euros HT. Un complément de 252.700 € HT permettra de mettre en conformité la chaufferie de secours. En contrepartie, OM Energie obtient un allongement à 25 ans de la durée d'amortissement de son investissement et une année supplémentaire de concession.

Projets multiples

Dans un premier temps, l'extension va permettre d'alimenter en chaleur la nouvelle piscine et la cuisine centrale, une école et un gymnase, dans le quartier du Réveil matin. Afin de rendre possible dans le futur des extensions vers d'autres équipements communaux et bâtiments en centre ville ou encore le site militaire de la Marine,

Comment fonctionne le réseau de chaleur du Sitru:

A l'usine de Carrières-sur-Seine : Les deux fours dans lesquels sont incinérés les déchets (123.000 tonnes en 2012) sont équipés chacun d'une chaudière qui transforme de l'eau en vapeur à haute pression (22 bars et 280°C). La vapeur est utilisée pour produire de l'électricité grâce à un turbo-alternateur de 2,9 MW. A la sortie de cet équipement, la pression de la vapeur est redescendue à moins de 1,5 bar et sa température est de 140°C. Cette vapeur est alors utilisée pour chauffer l'eau du réseau de chaleur à 109°C. Le principe est un échange de chaleur entre deux réseaux indépendants; le réseau vapeur de l'usine et l'eau du réseau de chaleur.

Le réseau de chaleur : c'est un circuit fermé d'eau qui circule sous les rues des communes de Chatou et Carrières-sur-Seine. Il permet d'alimenter en chaleur les constructions reliées au réseau. Chaque bâtiment possède son propre réseau fermé d'eau pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Le seul échange qui a lieu avec le réseau est un échange d'énergie (chaleur). Le réseau de chaleur du SITRU permet de chauffer près 3 500 équivalents logements et mesure actuellement 6,5 Km, avant l'extension programmée de 1,5 km.
Pour en savoir plus : www.sitru.fr

qui présente un fort potentiel, le diamètre des canalisations du réseau étendu sera de 200 mm, contre 150 mm pour le réseau existant.

A l'été 2013, une tranchée sera ouverte rue Buzenval, à Houilles, pour enfouir la canalisation constituée d'un tube d'acier isolé par de la laine de verre, le tout enrobé dans une gaine plastique.

Performance énergétique

Pour le Directeur du SITRU, Christophe Fontanet, cette extension est une

première étape dans l'évolution du réseau de chaleur du syndicat. Elle crée une dynamique et s'inscrit dans une démarche de meilleure utilisation de l'énergie produite par l'incinération des déchets. Avec un taux de performance énergétique de 46% en 2012, l'usine est considérée comme une simple filière d'élimination de déchets, selon la réglementation en vigueur(1). L'objectif est d'atteindre à terme le taux de 60% exigé pour bénéficier de l'appellation de « centre de valorisation énergétique ».

Pour y parvenir, dès le 2^{ème} semestre 2013, différentes études techniques seront menées visant à remplacer des équipements obsolètes ou sous-dimensionnés.

Patrick Bayeux
Gérard Moulin
Jean-Claude Parisot
Cadeb

(1) La performance énergétique est calculée selon une formule intégrant les achats d'énergie (électricité et propane), la production d'électricité, la vente d'énergie (électricité et chaleur) et l'autoconsommation de vapeur par le site si celle-ci est mesurée.



Déchets : Actualité en bref



Bac jaune ou bleu : pas de seringue !

Depuis octobre dernier, le centre de tri des déchets d'emballages a vu l'apparition de seringues sur son tapis de tri. Ces produits piquants, provenant du bac de collecte sélective, se retrouvent de façon récurrente et en quantité inquiétante. Sur les trois derniers mois, 15 accidents sont survenus suite à des blessures liées à la manipulation de ces déchets. Les opérateurs se font piquer malgré le port de gants. Bien plus grave, c'est un risque de contamination auquel ils sont exposés. Il en va donc de la santé des travailleurs de prendre ce problème en considération et d'agir en conséquence sur les gestes de tri. Les seringues ne doivent pas être jetées avec les emballages recyclables. Les fabricants et pharmaciens, motivés par les pouvoirs publics, s'organisent

afin de distribuer gratuitement des boîtes de collecte aux patients en auto-traitement et de ramasser ces déchets dans des points d'apport. En attendant cette mise en place, espérée pour la rentrée 2013, nous invitons les détenteurs de ces déchets soit à les conserver dans des récipients fermés, soit à les déposer chez les pharmaciens qui les acceptent d'ores et déjà. Attention à ne surtout pas les déposer dans le bac jaune de la collecte sélective car ils risquent de blesser les opérateurs de tri.

Source: *Sitru*

Site Internet: <http://www.sitru.fr/>

Erratum et précisions

Dans la Lettre N° 44 d'avril-mai 2013, nous avons indiqué en page 13 que l'un des objectifs est de parvenir à une réduction de 7% de la production des déchets ménagers et assimilés sur le territoire d'ici 2014. Il fallait lire : 2017.

Dans la même page, parmi les déchets ménagers spéciaux collectés par la Communauté de Communes de la Boucle de la Seine (CCBS), nous avons mentionné les « néons, ampoules basse consommation et LED ». En fait, il convient de privilégier l'apport de ces déchets aux points d'apport volontaire RECYLUM.

Merci à Maxime Guerry, Chef du service environnement de la CCBS, pour toutes ces précisions

Les points d'apport volontaire Recylum

Vous pouvez apporter vos néons, ampoules basse consommation, et LED dans la plupart des magasins revendant des ampoules basse consommation.

La liste complète des points d'apport figure sur le site Internet: <http://www.malampe.org/>

JUIN

J'organise avant l'été une soirée troc entre amis.

Je donne des vêtements

Le calendrier des bons gestes pour l'environnement

Source: Service environnement de la CCBS
Ministère de l'environnement

JUILLET

Je pense à vérifier le Stop Pub sur ma boîte aux lettres avant de partir en vacances.

Je mets un «STOP PUB»

LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES



« Seul, on va plus vite
Ensemble, on va plus loin »

CADEB

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL
Siège social : 130 av. du Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28
01 39 15 32 21

Courriel :
cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet:
www.cadeb.org/

SIRET:484 499 009 000 13
APE : 913 E

Composition du Bureau

Présidente :
Paulette Menguy
Vice Président
Jacques Firmin
Secrétaire Général:
Jean-Claude Parisot
Secrétaire :
Nelly Doise
Secrétaire adjoint:
Gérard Moulin
Trésorier:
Patrick Bayeux

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)

Yves Rambaud contact@aeb-parcimperial.fr Tél: 01 39 76 99 25.

Comité de défense du parc à Houilles

Gisèle Rora gisele.rora@dbmail.com Tél : 01 39 14 60 88

Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville

Brigitte Plantrou vieuxpayslefresnay@free.fr Tél: 06 10 05 61 54

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville

Patrick Breteuil patrick.breteuil@voilà.fr Tél 06 88 63 21 92

Conférences carillonnes

Ursula Nadler conferencescarrillonnes@gmail.com conferences-carrillonnes.fr/

Forum et Projets pour le Développement Durable

(sensibilisation et communication sur le développement durable)

Jean-Yves Rebeyrotte forumprojetsdd@sfr.fr forumprojetsdd.org/ Tél: 01 53 73 74 18

Les Dix Arpents à Sartrouville

Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com Tél : 01 39 13 44 83

Maisons-Laffitte développement durable

Laurence Ledoux asso.mldd@gmail.com http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/

Mieux Vivre à Montgolfier

Marc Aubrée assomvm@gmail.com Tél : 01 39 14 29 00

Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)

Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 75 25

Patrimoine & Urbanisme à Bougival

Fanny Muller www.bougival-sans-showroom.org/

Quartier de la Plaine à Sartrouville

Marie-Thérèse Filmotte laplaine78500@gmail.com Tél. 06 84 15 38 95

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville

Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com Tél: 01 39 14 65 22

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville

Jacques Lauvinerie arqm@wanadoo.fr Tél : 01 39 14 36 85

Seine Vivante

Jean-Pierre Genestier seine.vivante@yahoo.fr Tél : 01 30 15 06 70

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet

Jean-Paul Debeaupuis contact@sidslevesinet.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles

Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél : 01 39 68 86 11

LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

CADEB Collectif agréé d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson

130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE

Présidente : Paulette Menguy Tél 01 39 57 65 28 Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Seine Vivante: Collectif d'associations et de particuliers qui oeuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes

14, rue Charles Bémont 78290 – CROISSY SUR SEINE

Président : Jean-Pierre Genestier Tél : 01 30 15 06 70 Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.

47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET

Président: Lionel Carrara Site: www.reseauvelo78.org Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr